

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
“Analyses de Biologie Médicale”

Calendrier des épreuves - Session 2020

ÉPREUVES	DATES	HORAIRES
ÉPREUVES ÉCRITES		
E3 –Sciences – physiques et chimiques	Lundi 11 mai 2020	10h30 à 12h30 (1)
E2– Mathématiques	Lundi 11 mai 2020	14h00 à 16h00 (1)
E41 –Biochimie	Mardi 2 juin 2020	14h00 à 17h00 (1)
E42 – Microbiologie	Mercredi 3 juin 2020	14h00 à 17h00 (1)
E43 – Hématologie et Anatomopathologie Médicales	Jeudi 4 juin 2020	14h00 à 16h00 (1)
ÉPREUVES PRATIQUES		
E1 - Langue vivante étrangère (candidats non soumis au CCF)	Candidats convoqués selon les dates transmises par leur académie d'origine	
E52 – Analyses de Microbiologie Médicale	Mardi 26 mai et Mercredi 27 mai 2020	A partir de 14h (2)
E53 – Analyses d'hématologie et anatomopathologie médicales	Mercredi 27 mai 2020	09h00 à 12h00
E51 – Analyses de Biochimie Médicale	Jeudi 28 mai 2020	08h00 à 12h00
E6 – Soutenance de Rapport de Stage	Du mercredi 10 juin au Mardi 16 juin 2020	A partir de 9h30
EF1 – Langue vivante étrangère facultative	Candidats convoqués selon les dates transmises par leur académie d'origine	A partir de 08h00

(1): les candidats ne sont pas autorisés à quitter les salles d'examen avant deux heures de composition.

(2) : la durée totale de l'épreuve d'analyses de microbiologie médicale est de 6 heures sur les deux après-midi. Les durées des premier et second jours d'épreuve varient suivant le sujet. Les candidats devront prendre contact avec leur centre d'examen.

I – Centres et adresses des centres d'épreuves

Lycée Bréquigny - 7 rue Georges Graff - BP 90516 - 35205 RENNES Cedex 2
Lycée Jean Perrin – 20 rue du Château de Rezé – 44400 REZE
Lycée Marmoutier – 17 quai Marmoutier – B.P. 27344 – 37073 TOURS Cedex 2
Lycée Rotrou – Les Marchebeaux – B.P. 209 – 28100 DREUX
Lycée La Venise Verte – 71 rue Laurent Bonnevey – B.P. 3600 – 79012 NIORT Cedex
Lycée E. Littré – Bd Pasteur – B.P. 339 – 50303 AVRANCHES Cedex

II – Dates et lieux de dépôt

Document	DATES	LIEU
Soutenance de Rapport de Stage (E6)	Le vendredi 15 mai 2020	Dans le centre d'épreuves orales qui vous correspond (cf convocation)
Livrets scolaires (pour les candidats en formation année scolaire 2019-2020)	Le mardi 2 juin 2020	Division des Examens et Concours 92 rue d'Antrain CS24209 35042 RENNES Cedex

AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que vous recevrez par l'intermédiaire :
- de l'établissement ou par le centre de formation pour les candidats scolarisés (en formation) 2019 – 2020
- à domicile au plus tard 15 jours avant les épreuves pour les candidats individuels ou en formation par correspondance